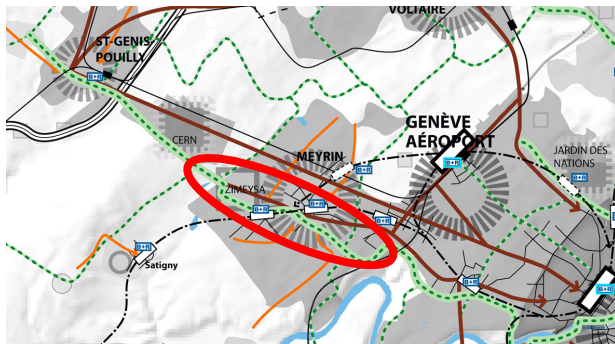
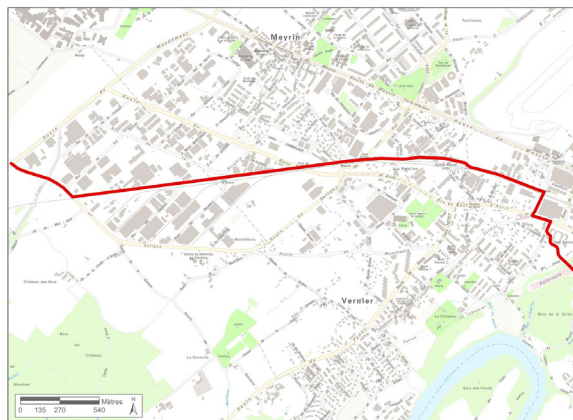




Mesure 33-11 Voie verte d'agglomération section centre de Vernier-Route du Mandement	Coût : 14 MCHF
 <p>Schéma d'organisation MD, Echelle de l'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait (source : schéma d'agglomération 2)</p>	 <p>Plan de situation (source : Etat de Genève)</p>
Orientation stratégique de la mesure OS7: Desserte et perméabilité MD de l'agglomération compacte	Type ARE (1^{ère} génération) MD
Description de la mesure : Il s'agit de poursuivre le tracé de la voie verte d'agglomération depuis le centre de Vernier jusqu'à la route du Mandement, notamment au travers de la ZIMEYSA. Le tracé présenté reste à confirmer (plusieurs variantes esquissées). La mesure complète les précédentes mesures de la voie verte afin de construire la voie verte d'échelle d'agglomération reliant Saint-Genis à Annemasse.	
Instances concernées (en gras, instance pilote) : Canton GE	
Priorité : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	
Argumentaire : La voie verte d'agglomération entre Saint-Genis et Annemasse par le cœur d'agglomération est un axe structurant de mobilité douce et possède une haute qualité paysagère. Elle offre un cheminement doux sécurisé et attractif, contribuant au report modal et la qualité urbaine (CE1, CE3 et CE4).	
Échéancier de réalisation : Début des travaux entre 2015 et 2018	